Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Deosan Mastocide AG201

Révision: 2024-08-05 **Version:** 01.2

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit: Deosan Mastocide AG201

UFI: 7G97-Y0D8-K00D-PXPY

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:	Solution de trempage pour trayons. pour la désinfection générale des surfaces Uniquement pour usage professionnel.
Utilisations déconseillées:	Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:
AISE_SWED_PW_13_2
AISE_SWED_PW_19_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

Coordonnées
Diversey France SAS
201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois,
Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52
E-mail: commandes.directparis@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence
Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).
ORFILA (INRS) : 33 1 45 42 59 59.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2 (H411)

2.2 Éléments d'étiquetage

Mentions de danger :
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.3 Autres dangers
Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
glycerine	200-289-5	56-81-5	01-2119471987-18	Non classé		1-3
lactate de sodium	200-772-0	72-17-3	[1]	Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)		1-3
digluconate de chlorhexidine	242-354-0	18472-51-0	[6]	Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 1 M=10 (H400) Toxicité chronique pour le milieu aquatique,		0.1-1

				Catégorie 1 M=1 (H410)		

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.
[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.
[6] exempté: produits biocides. Voir l'Article 15(2) du Règlement (CE) N°1907/2006.
Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l’incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ne doit pas pénétrer dans le sol. Informer les autorités compétentes dans le cas où le produit pur atteindrait les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou souterraines ou le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Protéger contre le gel.
Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
glycerine	10 mg/m³	

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC
Exposition humaine
DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
glycerine	-	-	-	229
lactate de sodium	-	-	-	-
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	.03

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
glycerine	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
lactate de sodium	-	-	-	-
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
glycerine	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
lactate de sodium	-	-	-	-
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
glycerine	-	-	56	56
lactate de sodium	-	-	-	-
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
glycerine	-	-	-	33
lactate de sodium	-	-	-	-
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
glycerine	0.885	0.0885	8.85	1000
lactate de sodium	1.6	-	-	11
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
glycerine	3.3	0.33	0.141	-
lactate de sodium	-	-	-	-
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.
Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.
Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit _pur_ :

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Contrôles organisationnels appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par trempage, imbibition ou versement	AISE_SWED_PW_13_2	PW	PROC 13	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 16321 / EN 166).
Protection des mains: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide
Couleur: Limpide , Foncé , Pourpre
Odeur: Produit caractéristique
Seuil olfactif: Non applicable
Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé — Non approprié pour la classification de ce produit
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
glycerine	290	Méthode non fournie	1013
lactate de sodium	Pas de données disponibles		
digluconate de chlorhexidine	Le produit se décompose avant ébullition	OECD 103 (EU A.2)	

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides
Inflammabilité (liquide): Non inflammable.

Point d'éclair (°C): > 100 °C — coupelle fermée
Supporte la combustion: Non applicable.
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
glycerine	2.7	19
digluconate de chlorhexidine	-	-

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé
Température de décomposition: Non applicable.
pH: ≈ 5 (pur) — ISO 4316
Viscosité cinématique: ≈ 475 mPa.s (20 °C) — DM-006 Viscosity - Standard
Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
glycerine	500	Méthode non fournie	20
lactate de sodium	771	OECD 105 (EU A.6)	19
digluconate de chlorhexidine	Soluble	OECD 105 (EU A.6)	25

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
glycerine	< 1	Méthode non fournie	20
lactate de sodium	< 75	OECD 104 (EU A.4)	20
digluconate de chlorhexidine	0.0051	OECD 104 (EU A.4)	25

Méthode / remarque

Densité relative: ≈ 1.01 (20 °C) — OECD 109 (EU A.3)
Densité de vapeur: Pas de données disponibles. — Non approprié pour la classification de ce produit
Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles. — Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations
9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique
Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.
Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif — Pertinence de la preuve

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité
Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter
Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles
Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées:
ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
glycerine	LD_{50}	12600	Souris	Méthode non fournie		Non établie
lactate de sodium	LD_{50}	> 2000	Rat	EPA OPP 81-1		Non établie
digluconate de chlorhexidine	LD_{50}	> 2000	Rat	OECD 401 (EU B.1)		Non établie

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
glycerine	LD_{50}	> 10000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
lactate de sodium	LD_{50}	> 2000	Lapin	EPA OPP 81-2		Non établie
digluconate de chlorhexidine	LD_{50}	> 5000	Lapin	EPA OPP 81-2		Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
glycerine		> 2.75	Rat	Pertinence de la preuve	4 Hrs.
lactate de sodium	LC_{50}	> 7.94	Lapin	OECD 403 (EU B.2)	4
digluconate de chlorhexidine		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
glycerine	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
lactate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
digluconate de chlorhexidine	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
glycerine	Non irritant		OECD 404 (EU B.4)	
lactate de sodium	Non irritant			
digluconate de chlorhexidine	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	4 heure(s)

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
glycerine	Non corrosif ou irritant		Méthode non fournie	
lactate de sodium	Irritant			
digluconate de chlorhexidine	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
glycerine	Pas de données disponibles			
lactate de sodium	Pas de données			

	disponibles			
digluconate de chlorhexidine	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
glycerine	non sensibilisant	Humain	Patch test humain répété	
lactate de sodium	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / Buehler test	
digluconate de chlorhexidine	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
glycerine	Pas de données disponibles			
lactate de sodium	Pas de données disponibles			
digluconate de chlorhexidine	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
glycerine	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Pas de données disponibles	
lactate de sodium	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
digluconate de chlorhexidine	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 476 (HGPRT) OECD 473	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs Aucune preuve de mutagénicité	OECD 474 (EU B.12)

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
glycerine	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
lactate de sodium	Pas de données disponibles
digluconate de chlorhexidine	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
glycerine			Pas de données disponibles				Non toxique pour la reproduction
lactate de sodium			Pas de données disponibles				
digluconate de chlorhexidine			-	Rat	Pertinence de la preuve OECD 414 (EU B.31), oral		Aucune preuve de toxicité pour la reproduction Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve d'effets tératogènes

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
glycerine		Pas de données disponibles				
lactate de sodium		Pas de données disponibles				
digluconate de chlorhexidine		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
glycerine		Pas de données disponibles				
lactate de sodium		Pas de données disponibles				
digluconate de chlorhexidine		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
glycerine		Pas de données disponibles				
lactate de sodium		Pas de données disponibles				
digluconate de chlorhexidine		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
glycerine			Pas de données disponibles					
lactate de sodium			Pas de données disponibles					
digluconate de chlorhexidine			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
glycerine	Pas de données disponibles
lactate de sodium	Pas de données disponibles
digluconate de chlorhexidine	Non applicable

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
glycerine	Pas de données disponibles
lactate de sodium	Pas de données disponibles
digluconate de chlorhexidine	Non applicable

Risque d'aspiration
Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé
Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers
11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien
Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations
Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange .

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
glycerine	LC_{50}	54000	*Oncorhynchus mykiss*	Méthode non communiquée	96
lactate de sodium	LC_{50}	162	*Oncorhynchus mykiss*	Par extrapolation	96
digluconate de chlorhexidine	LC_{50}	2.08	*Brachydanio rerio*	OECD 203 (EU C.1)	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
glycerine	EC_{50}	> 10000	*Daphnia magna Straus*	Méthode non communiquée	24
lactate de sodium	EC_{50}	162	*Daphnia magna Straus*	Par extrapolation	48
digluconate de chlorhexidine	EC_{50}	0.087 (mesuré)	*Daphnia magna Straus*	OECD 202 (EU C.2)	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
glycerine		2900			
lactate de sodium	EC_{50}	3480800	*Pseudokirchneriella subcapitata*	Par extrapolation	72
digluconate de chlorhexidine	$E_r C_{50}$	0.081 (mesuré)	*Desmodesmus subspicatus*	OECD 201 (EU C.3)	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
glycerine		Pas de données disponibles			
lactate de sodium		Pas de données disponibles			
digluconate de chlorhexidine		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
glycerine	EC_{50}	> 10000	*Pseudomonas*	Méthode non communiquée	16 heure(s)
lactate de sodium		Pas de données disponibles			
digluconate de chlorhexidine	EC_{50}	25	*Boues activées*	OECD 209	3 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
glycerine		Pas de données disponibles				
lactate de sodium		Pas de données disponibles				
digluconate de chlorhexidine		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets observés

		(mg/l)			d'expositio n	
glycerine		Pas de données disponibles				
lactate de sodium		Pas de données disponibles				
digluconate de chlorhexidine	NOEC	0.0206 (mesuré)	*Daphnia magna*	OECD 211	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
glycerine		Pas de données disponibles				
lactate de sodium		Pas de données disponibles				
digluconate de chlorhexidine	NOEC	21	*Chironomus riparius*	OECD 218		

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
digluconate de chlorhexidine	NOEC	> 1000	*Eisenia fetida*	OECD 207	14	

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
digluconate de chlorhexidine	EC_{50}	526	*Brassica napus*	OECD 208	21	

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
digluconate de chlorhexidine	Pas de données disponibles	QSAR Par extrapolation	Rapidement photodégradable	Estimé

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
digluconate de chlorhexidine	> 365 jour(s)	OECD 111		

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
digluconate de chlorhexidine	Photolyse	8.6- 69.1 jour(s)	Méthode non communiquée	Dégradable par photolyse dans l'eau	

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
glycerine			60% en 28 jours(s)	Méthode non communiquée	Facilement biodégradable
lactate de sodium	Boues activées, aérobie	Appauvrissement en oxygène		Méthode non communiquée	Facilement biodégradable, sans respecter le principe de la fenêtre de dix jours (méthode de référence).
digluconate de chlorhexidine				Pertinence de la preuve	Difficilement biodégradable.

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
glycerine	-1.76	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
lactate de sodium	Pas de données disponibles			
digluconate de chlorhexidine	-1.81	OECD 107		

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
glycerine	Pas de données disponibles				
lactate de sodium	Pas de données disponibles				
digluconate de chlorhexidine	42		Pertinence de la preuve	Faible potentiel de bioaccumulation	

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
glycerine	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
lactate de sodium	Pas de données disponibles				
digluconate de chlorhexidine	> 3.9		OECD 121		

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés: Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets: 16 03 05* - déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation: Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés: De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: 3082

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (digluconate de chlorhexidine)

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (chlorhexidine digluconate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires): 9

14.4 Groupe d'emballage: III

14.5 Dangers pour l'environnement:

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun à notre connaissance.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

Autres informations applicables:

ADR

Code de classification: M6

Code de restriction en tunnels: (-)

Numéro d'identification du danger: 90

IMO/IMDG

No EmS: F-A, S-F

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG
La réglementation transport comprend des dispositions spéciales pour les marchandises dangereuses emballées en petites quantités classées sous les N° UN3077 ou UN3082

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

• Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
• Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
• Règlement (UE) No 528/2012 relatif aux produits biocides
• les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
• Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
• Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Seveso - Classification: Non classé

Installations classées:
Non concerné

Substance(s) inscrite(s) au(x) tableau(x) des Maladies professionnelles, si disponible:

Ingrédient(s)	TMP n°
digluconate de chlorhexidine	RG 15bis, RG 74

15.2 Evaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MS1001768 **Version:** 01.2 **Révision:** 2024-08-05

Raison de la révision:
Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) № 1907/2006, Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 3, 6, 7, 8, 9, 11, 12

Procédure de classification
La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:
• AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien

• ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
• DNEL - Dose dérivée sans effet
• CE50 - concentration efficace, 50%
• ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
• EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
• CL50 - concentration létale, 50%
• LCS - Étape du cycle de vie
• DL50 - dose létale, 50%
• DSENO - Dose sans effet nocif observé
• DSEO - Dose sans effet observé
• OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
• PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
• PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
• PROC - Catégories de processus
• Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
• vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
• H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
• H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
• H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
• H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité